



Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés : une nouvelle licence professionnelle pour un nouveau métier

Jean-Louis ADRIEN

Professeur de psychopathologie de l'enfant
Université Paris-Descartes, Institut de psychologie

Résumé : Dans cet article, l'auteur présente la licence professionnelle « *Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés* » qui, pilotée par l'Institut de psychologie de l'université Paris-Descartes est un projet novateur de formation universitaire qui débouche sur une activité professionnelle nouvelle. Dans une première partie sont présentés l'historique de cette licence, les motifs et les conditions ayant conduit à sa création. Ensuite sont évoqués les différents soutiens à cette formation qui ont été apportés par les associations de familles, les organismes, les établissements médico-sociaux et les professionnels. Les métiers visés par cette licence professionnelle, les débouchés et les lieux d'exercice des futurs diplômés et leur possible rémunération sont détaillés. Enfin, dans une seconde partie, l'auteur expose les axes, les contenus et les objectifs pédagogiques ainsi que les compétences visées par cette formation.

Mots-clés : Accompagnement - Autisme - Licence professionnelle - Objectifs et contenus pédagogiques.

Providing support to persons with autism and related problems: a new professional license for a new profession

Summary : In this article, the author presents the professional license « *Support-provider for persons with autism and related problems* » which, coordinated by the Institute of Psychology of the Paris Descartes University, is an innovative university level training program leading to a new professional activity. The first part of the article presents the history of this license and the reasons for and conditions of its creation. Then the different types of support for this training are mentioned: family associations, official bodies, medical-social and professional institutions. The professions covered by this professional license, job possibilities and places where the profession can be practiced are all indicated. In the second part the author presents the main outlines, the content and pedagogical objectives as well as the skills targeted by this license.

Key words : Autism - Objectives and pedagogical content - Professional license - Support.



INTRODUCTION

La licence professionnelle « *Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés* » piloté par l'Institut de psychologie de l'université Paris-Descartes est un projet novateur de formation universitaire qui débouche sur une activité professionnelle nouvelle et qui devrait – si elle est habilitée – voir le jour en septembre 2009. Cette licence répond aux principes des licences professionnelles tels que définis par la loi : ouverture vers des activités nouvelles et précises, soutien financier par des organismes employeurs, implication des professionnels dans la formation, obligation d'insertion professionnelle des diplômés avec contrôle régulier des taux d'insertion. Elle a pour objectif général de former, d'une part, en formation initiale, 30 étudiants ayant fait deux années d'étude de psychologie ou dans les disciplines proches comme les sciences de l'éducation, la pédagogie ou celles relatives à la santé et, d'autre part, en formation continue cinq professionnels à un nouveau métier qui concerne l'intervention auprès de personnes avec graves handicaps de développement. Plus précisément, ce nouveau métier consiste à accompagner soit des enfants et adolescents avec autisme et Troubles envahissants du développement à domicile, à l'école, au collège et au lycée, afin de leur permettre de bénéficier d'une scolarisation, soit des adultes avec ces mêmes types de troubles dans les entreprises pour leur permettre d'exercer un métier.

Depuis la loi du 11 février 2005 sur la scolarisation des enfants avec handicaps en milieu ordinaire et notamment des enfants avec autisme et TED, autisme et TED maintenant considérés comme des handicaps, et des récentes incitations aux entreprises d'embaucher des personnes avec handicap, de nombreux manques en personnels spécialisés et formés pour accompagner ces enfants, ces adolescents et adultes dans leurs différents milieux de vie (écoles, entreprise...) se sont exprimés aussi bien par la voix des parents, des associations de parents que des services cliniques médico-psychologiques chargés traditionnellement de prendre en charge ces personnes ou des entreprises susceptibles de les employer. Certes, pour répondre aux demandes concernant la scolarisation des enfants, l'Éducation nationale propose des professionnels, Auxiliaires de vie scolaire (AVS) dont le nombre de création de postes au plan national a été augmenté de façon conséquente pour l'année 2008 suite au plan Autisme. Cependant, ces professionnels sont, d'une part, en nombre insuffisant pour répondre à la demande actuelle et, d'autre part, sont insuffisamment formés pour accompagner des enfants dont la psychopathologie et les handicaps sont connus pour être complexes. Certes, pour ce qui concerne la professionnalisation, des organismes tels que l'Agefiph soutiennent l'insertion des personnes avec handicap dans les entreprises, mais ce soutien est principalement technique (aménagement de l'environnement) et non pas psychologique, éducatif ou formateur, comme doit l'être un accompagnement effectué par une personne compétente. Aussi, pour répondre à ce besoin de scolarisation et de professionnalisation accompagnées, explicitement exprimé par les familles, mais aussi par les professionnels, dès l'année 2000, des psychologues exerçant en privé et l'université Paris-Descartes ont structuré et déployé dans la région Île-de-France un dispositif d'intervention auprès de ces enfants et de ces adultes sous la forme de stages pré-professionnels impliquant des étudiants en psychologie, dispositif constituant pour ces étudiants



une formation tout à fait concrète de l'intervention en milieu ordinaire. Ce dispositif a eu et a toujours un succès notable, aussi bien pour les familles et leurs enfants que pour les étudiants en psychologie qui y trouvent une formation structurée et très en lien avec l'université et dont les débouchés professionnels sont importants dans ce domaine de pratique psychologique, puisqu'existent très clairement des besoins non satisfaits. C'est pourquoi, dès l'année 2002, après deux années d'expérience, ce projet de licence professionnelle nous a semblé pertinent.

Ce projet est donc né, d'une part, de cette forte demande des parents et services cliniques très insuffisamment satisfaite et, d'autre part, de cette expérience déjà acquise par l'université Paris-Descartes qui travaille depuis dix ans avec des professionnels psychologues spécialisés et experts en matière d'accompagnement et de supervision de l'accompagnement des personnes avec autisme et TED.

SOUTIENS À CETTE FORMATION

Cette licence reçoit le soutien non seulement des usagers mais aussi des professionnels et des entreprises ou établissements concernés par cette question de l'accompagnement de personnes avec autisme.

Ce projet de formation piloté par l'Institut de psychologie de l'université Paris-Descartes associe deux partenaires principaux de formation, l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA), et le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de Paris, deux établissements de formation qui ont été les premiers à soutenir ce projet et qui vont établir des conventions de partenariats de formation. Ce projet a reçu le soutien de nombreuses associations de parents concernés par l'autisme (entre autres Autisme France, Sésame Autisme, Fondation Autisme, Unapei, Léa pour Samy, Centres ARIA, ProAid Autisme, Vivement l'École, Plate-Forme Passage, Association Aime 77, ABC Autisme), mais aussi par le handicap (association pour personnes avec Infirmité motrice cérébrale I=MC2), d'associations de parents et de professionnels (Arapci) de professionnels praticiens (Unité autisme du CH de Sainte-Anne, Cabinet de psychologie Espas, Intersecteur de pédopsychiatrie du 11^e à Paris, Sessad Autisme), de responsables d'Institutions médico-sociales (IME Les Petites Victoires, écoles Aba, classes Teacch, MAS La Chalouette Autisme), de responsables d'association de gestion d'établissements médico-sociaux (Association française de gestion des services et établissements pour personnes autistes, AFG) de responsables de l'Éducation nationale (Inspecteur de l'académie de Paris), d'enseignant-chercheurs de diverses universités françaises et étrangères (Toulouse, Amiens, Louvain-La-Neuve, Trois-Rivières à Québec). De plus, des personnalités politiques, dont notamment Jean-François Chossy, député à l'origine de la loi sur le handicap du 11 février 2005 et Patrick Gohet, délégué interministériel des personnes handicapées, se sont fortement engagées pour que cette formation puisse avoir lieu rapidement dès la rentrée 2009.

Cette formation reçoit aussi le fort soutien de notre président d'université Paris-Descartes, Axel Kahn qui attend beaucoup de cette formation pour non seulement répondre aux attentes des familles, mais aussi pour procurer des orientations concrètes aux étudiants vers des activités professionnelles.





En septembre 2008, nous avons eu l'occasion de présenter ce projet aux directeurs de Cabinet de Valérie Létard, secrétaire d'État chargée de la Solidarité, (ministère du travail), de Valérie Pécresse, ministre de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et de Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, qui ont tous fortement approuvé cette formation correspondant à des besoins indéniables en matière d'accompagnement de personnes avec autisme à l'école, en entreprise et à domicile.

Enfin, dans le cadre de sa politique handicap, une grande entreprise s'est engagée à soutenir cette action visant à la formation de professionnels.

LES MÉTIERS VISÉS PAR CETTE LICENCE PROFESSIONNELLE

De nombreux métiers actuels sont concernés par cette formation. L'éducateur spécialisé, l'éducateur jeune enfant, la puéricultrice, l'infirmier psychiatrique, l'orthophoniste, le psychomotricien, le kinésithérapeute, le pédagogue, l'enseignant qui souhaitent se former à ou se spécialiser dans l'accompagnement de la personne avec autisme au sein de leur propre institution, au sein des familles, en milieu scolaire ou en entreprise et enrichir ainsi leur propre formation initiale, sont particulièrement concernés par cette formation universitaire.

De même sont concernées les personnes exerçant les « nouveaux métiers de l'école » tels que l'assistant d'éducation, l'auxiliaire de vie scolaire, l'emploi vie scolaire, l'assistant pédagogique qui assurent notamment la fonction de l'aide à l'accueil et à l'intégration des élèves handicapés et accompagnement des étudiants handicapés. Ces métiers exercés par les personnes qui souhaitent se spécialiser dans l'accompagnement des enfants avec autisme et troubles apparentés à l'école sont particulièrement visés par cette formation. Ces personnes, à défaut d'un niveau d'études Bac + 2, peuvent avoir accès à cette formation par une Validation des acquis et d'expérience (VAE). Pour cela, elles doivent constituer un dossier de VAE qui est examiné par un jury compétent de l'université et qui décide de la possibilité d'intégration à cette formation.

Il est aussi fort probable que dans les années à venir l'accompagnant soit un nouveau métier.

Lieux d'exercice

L'accompagnant a plusieurs possibilités de lieux d'exercice

1. Dans les établissements médicaux (hôpital de jour, secteurs de pédopsychiatrie et de psychiatrie), médico-sociaux (IME, MAS...), les écoles, les collèges et les lycées (voire les universités), les Centres Ressources Autisme, les Sessad Autisme, les associations de parents d'enfants avec autisme, les cabinets médicaux et psychologiques.
2. Dans les Établissements et services d'aide par le travail (Esat), les foyers d'accueil médicalisé, les foyers d'hébergement, les Services d'accompagnement médico-social pour les adultes handicapés (Samsah).
3. Dans les familles qui peuvent recruter directement un diplômé de la licence professionnelle pour l'accompagnement à domicile et à l'école (avec l'accord du directeur de l'école et de l'inspection académique) ou en entreprise de leur enfant.





4. Dans les centres de loisirs qui accueillent les personnes handicapées.

Salaire et rémunération

Cette activité n'est pas pour l'instant reconnue dans les conventions collectives de travail. Mais un diplômé de cette licence peut être embauché par des institutions médico-sociales ou sociales sur des postes à niveau de qualification équivalent (éducateur ou autre). Certaines institutions qui souhaitent embaucher ces diplômés au titre d'intervenant auprès des personnes avec autisme ont demandé à la Crosm de pouvoir les employer et de leur assurer une rémunération de 1 751 euros brut par mois. Dans les mois à venir, nous devons travailler à la reconnaissance d'un statut professionnel de l'accompagnant.

Équipe pédagogique

Les enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs et surtout par des professionnels en exercice : pédagogues, psychologues, orthopédagogues, ergonomes et médecins. Ils sont aussi assurés par des parents d'enfants avec autisme, d'une part pour apporter leurs témoignages d'expériences de vie et d'expressions des nombreux besoins de leur enfant tout au long de la vie et, d'autre part, pour attester leur activité de créations de services et d'établissements spécialisés pour personnes avec autisme et de mobilisation de personnalités politiques pour produire le changement. Comme pour toute formation universitaire, il existe un conseil pédagogique de la licence professionnelle qui gère le recrutement des étudiants, le fonctionnement des enseignements et assure les contrôles des connaissances (examens, notations, jurys).

Axes, objectifs et contenus pédagogiques

Cette formation a quatre axes pédagogiques qui sont développés dans 11 unités d'enseignement. L'enseignement comprend 418 heures et 500 heures de stage qui sont réparties sur les deux semestres de l'année (par semaine, 16 heures de cours + 20 heures de stage). Il est effectué sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Le stage implique une expérience concrète sur un lieu de vie de personnes avec autisme (école, institution, entreprise ; domicile de l'enfant...) et conduit à l'élaboration d'une part d'un rapport de stage et d'autre part d'un mémoire de recherche portant sur un thème choisi par l'étudiant.

Les axes pédagogiques de cette licence professionnelle sont les suivants :

1. Une formation théorique et pratique sur les pathologies graves de développement (autisme et TED) comprenant les différents modèles explicatifs, les différentes techniques d'intervention et de prise en charge actuellement préconisées (éducative, comportementale, développementale, pédagogique et neuropsychologique).
2. Une information précise sur les différents lieux et services publics et privés susceptibles d'accueillir et de prendre en charge ces personnes avec autisme et dans lesquels le futur diplômé exercera son métier : famille, institutions de soins, Services éducatifs spécialisés, service d'intervention à domicile (Sessad), établissements scolaires (école maternelle, primaire, collège et lycée), cabinets





privés de psychologues ou de médecins, entreprises. Cette information comprend les missions (par exemple, éducatives, psycho-éducatives, thérapeutiques...), l'organisation et le fonctionnement de ces différents services.

3. Une formation théorique et pratique sur les techniques d'accompagnement des personnes avec handicaps de développement, comprenant la connaissance précise des recommandations en matière d'accompagnement concernant l'éthique et les bonnes pratiques (mesure du plan autisme 2008), les techniques d'observation de la personne accompagnée, d'établissement de la relation avec elle (jeu, entretien), l'étayage gestuel et verbal lors des activités d'autonomie, d'apprentissages scolaires et les différents systèmes de communication alternative. L'étudiant construit un projet tuteuré de recherche, basé sur l'élaboration d'une problématique relative à l'expérience de stage, la formulation d'hypothèses, l'instrumentation et le recueil des données aboutissant à leur analyse et interprétation.
4. Un stage professionnel indemnisé ou non indemnisé (loi du 29 mars 2006 et décrets d'application) comprenant une expérience concrète et responsabilisée sur les lieux de vie de ces enfants et adolescents, associée à une supervision de cette expérience par, d'une part, des praticiens psychologues (ou médecins) issus d'institution ou de cabinet privé qui sont concernés par ces enfants et adolescents et expérimentés pour leur suivi et, d'autre part, des enseignants-chercheurs ou chargés de cours à l'université Paris-Descartes qui sont soit impliqués dans la formation, soit témoignent d'expériences et de connaissances diversifiées sur ces pratiques d'accompagnement. Ce stage donne lieu à un rapport comprenant la présentation du cadre du service et des lieux d'intervention, les activités réalisées par le stagiaire avec une présentation d'un cas.

Le tableau I en annexe présente les différentes unités d'enseignement et les compétences qui y sont associées.

Les compétences visées par cette formation

Cette formation a pour objectifs de développer plusieurs compétences chez le nouveau professionnel :

1. Connaissance de la psychopathologie intégrative enfant, adolescent et adulte.
2. Capacité à comprendre un compte rendu psychologique, éducatif et pédagogique.
3. Connaissance des principaux contenus et des objectifs de la pédagogie, des activités d'entreprise.
4. Maîtrise des techniques d'accompagnement de personnes avec handicap.
5. Connaissance des recommandations en matière d'accompagnement de personnes avec autisme, concernant notamment l'éthique et les bonnes pratiques.
6. Compréhension et connaissance des milieux de vie (famille, institution spécialisée, entreprise).
7. Méthodologie de l'observation et de l'évaluation des conduites liées à l'accompagnement.





CONCLUSION

Cette licence professionnelle est novatrice et les contenus de formation devraient permettre de répondre aux besoins de nombreuses institutions et de familles en recherche de professionnels spécialisés dans l'accompagnement de personnes avec autisme.

Cette formation est étayée par la recherche. L'accompagnement d'enfants avec autisme et son effet sur la qualité de vie des familles a donné lieu dès l'année 2002 à une recherche-action soutenue par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur dans le cadre de l'appel d'offres cognitif « Apprentissages à l'école » et dont les résultats sont maintenant publiés ou en cours de publication (références ci-dessous). Deux thèses de doctorat sur le sujet de l'accompagnement sont actuellement en cours d'achèvement au sein du Laboratoire de psychopathologie et de neuropsychologie cliniques (EA 4057) de l'université Paris-Descartes (dont nous sommes le directeur) et devraient être soutenues cette année 2009. De plus, un projet franco-québécois de coopération universitaire en matière de recherche et de formation portant sur l'accompagnement des personnes avec autisme dans le cadre d'interventions comportementales et développementales intensives est déposé auprès du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies et devrait, s'il est accepté, irriguer cette formation d'échanges riches et féconds entre enseignants et étudiants français et québécois.

C'est donc une formation solide, concrète adressée à des étudiants en 2^e année de psychologie ou de discipline proche et complètement ouverte à la formation continue et à des candidatures issues de la VAE qui est parfaitement adossée à la recherche universitaire nationale et internationale et qui débouche sur des activités professionnelles très sollicitées dans le domaine de l'autisme et des troubles apparentés.



Références

CAPPE (E.), BOBET (R.), GATTEGNO (M.P.), FERNIER (A.), ADRIEN (J.-L.), « Effet d'un accompagnement scolaire et à domicile spécialisé (programme Iddees) sur la qualité de vie subjective des parents d'un enfant autiste », *Revue Québécoise de Psychologie* (sous presse), 2009.

GATTEGNO (M.P.), FERNIER (A.), GRANIER-DEFERRE (C.), ADRIEN (J.-L.), « Étude des effets de l'accompagnement d'enfants autistes à l'école et à domicile sur leur développement psychologique et social, (Programme Iddees) », *Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant*, 83-84, 2005, 196-202.

GATTEGNO (M.P.), ABENHAIM (N.), KREMER (A.), CASTRO (C.), ADRIEN (J.-L.), « Étude longitudinale du développement cognitif et social d'un enfant autiste bénéficiant du Programme Iddees », *Journal de Thérapie Cognitive et Comportementale*, 16, 4, 2006, 157-168.





GATTEGNO (M.P.), ABENHAIM (N.), ADRIEN (J.-L.), « Le programme Iddees (Intervention Développement Domicile École Entreprise Supervision) pour personnes avec autisme : présentation, application, recherche », *Le Bulletin Scientifique de l'Arapi*, n° 18, 2006, 10-13.

GATTEGNO (M.P.), MARTINO-BOLPAIRE (C.), ADRIEN (J.-L.), « Le programme IDDEES pour l'intégration professionnelle des personnes avec autisme », *Le Bulletin Scientifique de l'Arapi*, n° 18, 2006, 17-21.

PAUL (M.), *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2008.

WOLFF (M.), GATTEGNO (M.P.), ADRIEN (J.-L.), « Un modèle des accompagnements de personnes avec autisme : pour la valorisation de la profession », *Handicaps - revue de sciences humaines et sociales*, n° 105-106, 2005, 51-69.

WOLFF (M.), GATTEGNO (M.P.), ADRIEN (J.-L.), « Une approche novatrice dans la prise en charge des enfants autistes : l'accompagnement scolaire et à domicile », *Revue Québécoise de Psychologie*, 26, 3, 2005, 183-204.

WOLFF (M.), GATTEGNO (M.P.), ADRIEN (J.-L.), « L'accompagnement de personnes avec autisme : une fonction à valoriser », *Le Bulletin Scientifique de l'Arapi*, n° 18, 2006, 14-16.

WOLFF (M.), GATTEGNO (M.P.), ADRIEN (J.-L.), « Accompagnement et intégration de personnes avec autisme : étude du rôle du psychologue superviseur par les techniques conjointes d'entretien et d'analyse géométrique des données », in D. GALARRETA, P. GIRARD, J.-C. TUCOULOU, & M. WOLFF (Eds.), *L'humain au cœur des systèmes et de leur développement : Ergo'IA 2008*, Estia Innovation, Biarritz, 2008, p. 71-78.

WOLFF (M.), GATTEGNO (M.P.), ADRIEN (J.-L.), « Exercer aujourd'hui la fonction de psychologue superviseur pour l'accompagnement de personnes avec autisme : rôle et avenir de la profession », *Revue Québécoise de Psychologie* (sous presse), 2009.



TABLEAU I : UNITÉS D'ENSEIGNEMENT, COMPÉTENCES ET DISCIPLINES CONCERNÉES					
UE	Crédits ECTS	Compétences attendues	Disciplines concernées	Durée totale (en heures)	Modalités de l'enseignement
Premier semestre					
UE 1- Psychopathologie de l'autisme et TED chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte PATED (S1)	6	Connaissance de l'autisme, des étiologies, des modèles théoriques.	Psychopathologie	24 h 24 h	CM TD
UE 2- Handicaps et Droits HAND (S1)	2	Connaître les droits des personnes avec handicaps.	Droit et santé	10 h	CM
UE-3 Le métier d'accompagnant et les techniques d'accompagnement et d'intervention (1) (TAI 1) (S1)	10	Connaître le métier d'accompagnant, son rôle, sa fonction et ses techniques. Maîtriser les différentes techniques d'intervention globale et plus focalisée PECS, ABA, TED, Idées. Méthodologie d'observation, d'analyse fonctionnelle des comportements et d'évaluation (grilles, échelles). Savoir appliquer un programme d'intervention psychologique issu du bilan psychologique de la personne.	Psychopathologie, Éducation, rééducation ergonomie	24 h 24 h	CM TD
UE-4 Milieux professionnels : Institutions, services d'intervention MPRO (S1)	4	Connaître les établissements et intervenants (missions, fonctions) qui accueillent ces personnes, pour une bonne articulation. Connaître les caractéristiques et les fonctionnements des lieux de vie, la famille, l'école, l'entreprise.	Psychologie du travail et du social Sciences de l'éducation	24 h	CM
UE 5-Psychopédagogie : Projet Personnalisé de Scolarisation et programmes scolaires PP (S 1)	4	Le Projet personnalisé de scolarisation et globalement les programmes scolaires dans les grands domaines d'apprentissage (lecture, écriture, calcul).	Sciences de l'éducation Éducation spécialisée des personnes avec handicaps	24 h	CM
UE 6-Travail dans l'entreprise : Projet personnalisé de professionnalisation TE (S1)	4	Le Projet personnalisé de professionnalisation et travail dans les entreprises.	Ergonomie	24 h	CM
Total UE = 6	30			178 h	



Deuxième semestre					
UE7-Psychopathologie de l'enfant et de l'adulte avec autisme et troubles apparentés (PATED 2) (S2)	6	Diverses formes cliniques de l'autisme de l'enfance à l'âge adulte.	Psychopathologie	24 h	CM
				24 h	TD
UE 8- L'accompagnant et les Techniques d'accompagnement et d'intervention (1) (TAI 2) (S2)	6	Connaître le métier d'accompagnant, son rôle, sa fonction et ses techniques. Maîtriser les différentes techniques d'intervention globale et plus focalisée PECS, ABE, TED. Savoir appliquer un programme d'intervention psychologique issu du bilan psychologique de la personne.	Psychopathologie, Éducation, rééducation Ergonomie	24 h	CM
				24 h	TD
UE9-Analyse institutionnelle et familiale AIF (S2)	6	Connaître les dysfonctionnements éventuels (conflits, recomposition familiale...).	Psychologie des organisations, psychopathologie et analyse systémique	24 h	CM
				24 h	TD
Total UE Théorique = 9				144 h	
UE 10 Projet tuteuré	12			96 h	TD
			Total heures	418 h	
UE 11 : stage professionnel	12			500 h	
Total	60			918 h	





Sommaire

Dossier

Christine Philip

Marie-Christine Philbert

Éditorial – *Hervé Benoit* 3

Auxiliaire de vie scolaire, un nouveau métier ?

• Présentation du dossier
Christine Philip, Marie-Christine Philbert 5

• Un si long chemin !
Gilles Paumier, Patrice Lagisquet, Marie-Christine Philbert 9

Exploration de la fonction d'AVS

• Accompagnants et accompagnés, un chemin de vie
Marcel Nuss 23

• Auxiliaire de vie scolaire, une fonction paradoxale ?
Christine Philip 33

• AVSi et autonomie des personnes trisomiques 21...
Bernadette Céleste 45

• Le personnel accompagnant scolaire,
une approche socio-historique
Mona Bordeau et Guillaume Bourget 55

Témoignages d'acteurs de l'accompagnement

• Parcours scolaire accompagné
d'un élève avec autisme :
témoignage de parents (2001-2009)
Agnès et Patrice Woimant 71

• Cinq années d'accompagnement
d'un élève avec autisme :
témoignage d'une AVS
Séverine Davoust 79

• Travail de supervision de personnels en mission d'AVS
dans le cadre d'un service d'aide à l'intégration
en milieu ordinaire d'élèves avec autisme
Anne-Cécile Tilly 89

• Stéfany, personne TED, une présence professionnelle
nécessaire au sein du SAI
Laure Dufour, Anne-Cécile Tilly 95

• Interview sur le « Service AVS » des PEP 06
Véronique Chevrier, Jean-René Loubat 99





**Études
et formations**

**Pédagogie
et psychopédagogie**

NTIC

**Politiques
et institutions
éducatives**

L'international

**Lire, voir,
entendre**

Formations et recherches

- Présentation d'un projet de formation pour les AVS de l'académie de Créteil mis en œuvre par l'INS HEA entre 2004 et 2007 – *Christine Philip* 105
- Une formation pour les Auxiliaires de vie scolaire
Mireille Cagnioncle 111
- Un projet partenarial en Ile-et-Vilaine pour la professionnalisation des AVS
Marie Toullec-Théry, Danièle Dujardin, Isabelle Nédélec-Trohel, François-Marie Ferré, Laurence Hanry 117
- Tentative de modélisation de l'organisation du fonctionnement de trois binômes AVS/professeur
Marie Toullec-Théry, Isabelle Nédélec-Trohel 129
- Auxiliaires de vie scolaire. Légitimité professionnelle et système équitable de coopération
Serge Ebersold 139
- Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés : une nouvelle licence professionnelle pour un nouveau métier
Jean-Louis Adrien 151
- **Annexes** 161
- Entretien avec Patrick Fougeyrollas
Patrick Fougeyrollas Propos recueillis par Mouloud Boukala 165
- Des élèves de Clis 1 et leur rapport au savoir : quelques pistes de réflexion – *Luc Bruliard* 175
- Construire une pédagogie adaptée à l'aide des Tice face à un élève porteur d'un handicap sévère pour qu'apprendre à lire ne soit pas mission impossible
Pascal Biquillon 185
- Clinique de l'interaction : pourquoi et comment créer une instance interdisciplinaire en établissement spécialisé ?
Bertrand Dubreuil 201
- International en bref – *Nel Saumont* 215
- Comptes rendus de lecture 219
- Parutions récentes 223
- Ressources documentaires : Aménagement des examens pour élèves handicapés, dans l'enseignement secondaire
Chris Hausséguy, Nathalie Lewi-Dumont 229

Les articles de La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

